



Département de Moselle

PLUI

MODIFICATION N°1 DU
PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

Communauté de communes
Bouzonvillois - Trois Frontières

Droit de Préemption urbain Nuisances acoustiques

Document conforme à celui annexé
à la délibération du Conseil Communautaire

en date du

approuvant la modification n°1 du Plan Local
d'urbanisme
intercommunal

Armel Chabane, le Président

01/10/2026

Echelle: 1/5000e

0 250 500 m



Légende

Habillage linéaire

Intercommunalité

Commune

Droit de préemption urbain

Nuisances acoustiques

Zone

Commune de Bouzonville

